

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE35013 - "Bois calcaires de Nettinne"

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*);

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, avenue Prince de Liège 15, à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standards de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE35013 a été sélectionné pour les raisons suivantes : ce site est principalement composé de deux petits massifs forestiers situés sur des tiennes calcaires de la Calestienne, l'un étant situé entre Sinsin et Heure, l'autre au nord-ouest de Nettinne. Les zones feuillues sont principalement des forêts appartenant au métaclimax de la hêtraie calcicole, mais l'on retrouve également des forêts de ravins sur les pentes ombragées et des forêts humides et alluviales dans les fonds de vallée. Ces massifs forestiers constituent en outre l'habitat du pic noir. Le site abrite également un certain nombre de cavités souterraines, dont certaines constituent l'habitat de plusieurs espèces de chauves-souris. Divers milieux ouverts d'intérêt communautaire (pelouses, prairies, rochers) parsèment également le site en périphérie agricole et sur certains escarpements rocheux.

A Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC *
9150	97,96 ha	B	
9180 *	40,10 ha	B	UG 6
91E0 *	22,98 ha	B	UG 7
6430	20,26 ha	B	
6210 *	16,08 ha	B	UG 2
6510	12,11 ha	B	
6110 *	7,94 ha	A	-

Légende : EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC * : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-" : donnée non disponible

6110 * : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alyso-Sedion albi*

6210 * : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)(*sites d'orchidées remarquables)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion*

9180 * : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion*

91E0 * : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incarnae*, *Salicion albae*)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	P				B
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	P				B
1318	<i>Myotis dasycneme</i>	Vespertilion des marais	P				B
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore		P			B
A236	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	P				B

Légende : P = présence; p = couple; id = individu; EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-" : donnée non disponible.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 janvier 2014 de désignation du site Natura 2000 BE35013 - "Bois calcaires de Nettinne".

Namur, le 23 janvier 2014.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,
C. DI ANTONIO
